

RESTAURER LA TRAME BLEUE, UNE APPROCHE TRANSVERSALE POUR DÉCLOISONNER LES PRATIQUES



*Journée technique d'information et d'échanges
24 & 25 octobre 2019 à Annecy et Faverges (74)*

Contexte

Dans un contexte de changement climatique, d'érosion de la biodiversité, de préoccupation pour la santé des écosystèmes et le bien-être des citoyens, il devient primordial de restaurer les continuités écologiques, longitudinales et latérales, afin de tendre vers des écosystèmes umides et terrestres plus résilients.

Il s'agit d'encourager des projets qui répondront à la fois aux enjeux de restauration et de préservation des milieux aquatiques et terrestres en cohérence avec les enjeux du territoire, qu'ils soient agricoles, forestiers ou touristiques. L'approche multithématique est propice à la création de partenariats où les structures compétentes en matière de GEMAPI, peuvent ouvrir leur domaine d'intervention au territoire.

Objectifs

La journée technique a pour objectif de sensibiliser les gestionnaires de cours d'eau et autres acteurs de l'eau et du territoire à l'importance de **décloisonner les thématiques** et de promouvoir des projets intégrés. À travers les retours d'expérience et des intervenants aux compétences diverses, nous nous intéresserons aux trois compartiments liés à l'eau : l'espace cours d'eau, l'espace alluvial et les interfaces entre la trame bleue et la trame verte.

- > Décloisonner les réflexions et les pratiques dans les projets de restauration écologique
- > Promouvoir des projets intégrés répondant à la fois au bon état écologique des cours d'eau et des habitats terrestres aux abords de ce dernier
- > Valoriser des projets cohérents qui répondent à la fois aux enjeux de restauration et aux enjeux du territoire (agricole, tourisme, etc.)



© Tom Conry-STAOL
Confluence Doubs Loue, été 2019

Public

Élus et techniciens des collectivités locales, acteurs publics et privés de la gestion des milieux aquatiques et terrestres, de l'aménagement du territoire...

Cette journée technique vous est proposée dans le cadre du **programme « Trame bleue : espaces et continuités »** qui accompagne la mise en oeuvre du Schéma Régional de Cohérence Écologique Rhône-Alpes (SRCE).

À ce titre, **elle est gratuite pour les adhérents de l'ARRA²**.

Toutes les infos sur « Trame bleue : espaces et continuités » : www.tramebleue.fr



avec le soutien
financier de :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ORGANISÉE PAR :
ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 > ARRAA@ARRAA.ORG
WWW.ARRAA.ORG



24 OCTOBRE - ANNECY - JOURNÉE PLÉNIÈRE

9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

150
PARTICIPANTS

9H30 POURQUOI ENCOURAGER DES PROJETS ALLIANT EAU ET BIODIVERSITÉ ?

De nouvelles approches de travail encourager par l'agence de l'eau, incitent les porteurs de projets à décloisonner les thématiques entre « eau » et « biodiversité » afin de construire des projets cohérents et résilients.

> **Alexandre BACHER** (*Expert Biodiversité*) - Agence de l'Eau RMC

10H10 RESTAURATION DES DYNAMIQUES FLUVIALES DE LA CONFLUENCE DOUBS-LOUE

La restauration de la confluence Doubs-Loue est un projet intégré qui a réussi à mêler protection contre les inondations et restauration d'espaces naturels patrimoniaux, sources de biodiversité et fédérateurs d'une identité collective. Ce projet constitue un changement de paradigme qu'il a été nécessaire d'accompagner par de nombreux échanges avec les riverains et les acteurs locaux.

> **Denis CHAIZE** (*Directeur*) & **Franck DAVID** (*Vice-Président*) - Syndicat Mixte Doubs Loue (SMDL)

11H00 DES ÉLUS SENSIBILISÉS : PROJECTION DU FILM INTRODUCTIF DE LA SÉRIE « TVB : LA VIE AU CŒUR DES TERRITOIRES »

11H15 RENATURATION DE L'ESPACE ALLUVIAL DU FORON DU CHABLAIS GENEVOIS

Le cours du Foron du Chablais genevois a été largement modifié dans le but de protéger les enjeux des inondations, aussi bien du côté français que du côté suisse. Ses récentes dégradations de berges, augmentant les risques dans les secteurs urbanisés, ont encouragé les élus locaux, en étroite collaboration avec l'Office Cantonal de l'eau du canton de Genève, à mettre en oeuvre une stratégie globale. Celle-ci a conduit à la réalisation de nombreuses études et actions sur l'ensemble de son linéaire.

> **Mélanie BARBER** (*Chargée de mission*) - Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A)

12H00 DÉJEUNER

13H45 DES ÉLUS SENSIBILISÉS : « LA LEYSSE PREND SES AISES », 2ND ÉPISODE DE LA SÉRIE « TVB : LA VIE AU CŒUR DES TERRITOIRES »

14H00 RESTAURATION DU MARAIS DE CHAUTAGNE : ÉVOLUTION D'UN PROJET DE TERRITOIRE INTÉGRANT LES MULTIFONCTIONNALITÉS D'UNE ZONE HUMIDE

Plusieurs années d'étude et de concertation ont été nécessaires avant d'engager les travaux de restauration dans le marais de Chautagne. Ces derniers ont ouvert la voie à un véritable projet de territoire, impliquant notamment des adaptations des systèmes de production.

> **Régis DICK** (*Directeur*) - CEN Savoie, **Marie-Claire BARBIER** (*Maire de Chindrieux et Vice-Présidente Grand Lac*) & *Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc*

15H00 RIPISYLVES MÉDITERRANÉENNES ET CHAUVES-SOURIS : LE PROGRAMME RIPIMED ET SON APPLICATION SUR LA DURANCE

Les ripisylves de la Durance ont subi et subissent encore des pressions anthropiques ou naturelles. Le SMAVD tente de développer différents moyens de restauration de ripisylves fonctionnelles. Le programme RIPIMED a permis de préciser les liens entre chiroptères et ripisylves dans le contexte méditerranéen et de partager les problématiques avec les acteurs concernés par ces boisements alluviaux.

> **Emmanuel COSSON** (*Directeur*) - Groupe Chiroptères de Provence & **François BOCA** (*Chargé de mission écologie - Animateur Natura 2000*) - Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD)

15H50 INSTALLER UNE TRAME DE VIEUX BOIS POUR AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ DE LA «TRAME TURQUOISE»

Un des axes majeurs de la politique en faveur de la biodiversité dans les forêts et de l'amélioration de la trame verte forestière consiste à installer une « trame de vieux bois ». Dans la région, ces surfaces en évolution naturelle s'inscrivent dans le « réseau FRENE ». Elles participent à l'installation d'une trame verte en faveur des continuités écologiques et constituent des relais pour certaines espèces dépendantes des milieux aquatiques et terrestres.

> **Fabrice COQ** (*Responsable aménagement et Référent environnement*) - Office National des Forêts (ONF)

16H30 FIN DE JOURNÉE

25 OCTOBRE - FAVERGES - JOURNÉE TERRAIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNEY (CCSLA)

Avec la présence de :

- > Philippe PRUD'HOMME (Vice-Président - CCSLA)
- > Olivier PELLISSIER (Responsable Service Environnement - CCSLA)
- > Stéphane GUYONNAUD (Chargé de projets - Hydrétudes)



8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

RDV À LA SALLE JEAN-CLAUDE DERONZIER À FAVERGES

9H00 MISE EN OEUVRE D'UN PROJET INTÉGRÉ

Dès 2005, les élus de la Communauté de Communes ont défini les statuts et le rôle de la collectivité vis-à-vis des cours d'eau. Les objectifs étaient les suivants : garantir le bon écoulement des eaux et le respect du fonctionnement naturel des cours d'eau au regard des objectifs de sécurité des biens et des personnes, coordonner les études pour la connaissance, mettre en oeuvre et préconiser des solutions de gestion et d'entretien et favoriser les solutions qui permettent aux propriétaires de réaliser l'entretien des berges et du lit.

Ainsi, trois types d'acteurs sont au coeur de la gestion des cours d'eau, la Communauté de Communes, la commune et les riverains. C'est une gestion intégrative où les responsabilités sont partagées. La mobilisation des élus sur plusieurs mandats a été une réelle plus-value pour la mise en oeuvre d'une approche globale et intégrée, les objectifs de restauration et de préservation ont pu être inscrits dans les documents d'urbanisme. L'implication des habitants est désormais durable et la culture du risque bien ancrée.

10H30 L'EAU MORTE RESTAURÉE DANS LA TRAVERSÉE URBAINE DE FAVERGES VISITE ÉQUIPÉE DE CASQUES AUDIO

Visite des travaux de restauration de la continuité sédimentaire et écologique (longitudinale et latérale), achevés en 2019, sur l'Eau Morte, dans la traversée urbaine de Faverges (suppression de seuils, effacement de contraintes latérales et restauration écologique des berges)

12H30 DÉJEUNER

14H00 LA PLAINE ALLUVIALE DE MERCIER VISITE ÉQUIPÉE DE CASQUES AUDIO

L'espace alluvial de la plaine de Mercier, restauré en 2015, a permis de retrouver le fonctionnement alluvial naturel grâce à l'élargissement du lit, la reconnexion des milieux latéraux, la gestion des apports sédimentaires, tout en favorisant la rétention des eaux en cas de crue.

16H00 FIN DE JOURNÉE



Traversée urbaine de Faverges, été 2019



Plaine de Mercier, été 2019

24
OCTOBRE

ACCÈS

25
OCTOBRE

Cap Périaz

100 Avenue de Périaz
74600 Seynod

Depuis l'autoroute A41 :
Prendre la sortie 15.1 «Seynod» pour ceux qui viennent du sud
Prendre la sortie 16, pour ceux qui viennent du nord.

En transport en commune depuis la gare d'Annecy :

Arrêt Seynod Periaz

Ligne 2 vers Seynod Periaz (20 minutes)

Vous recevrez la liste des participants la semaine précédant l'évènement, n'hésitez pas à covoiturer.



Préparez votre itinéraire Cap Périaz :
<https://goo.gl/maps/Ma2gx3sYQ3c7Sjuf7>

Salle Jean-Claude Deronzier Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy

32 route d'Albertville
74210 Faverges

Depuis Annecy :

37 minutes via la route départementale 1508

En transport en commune depuis la gare routière d'Annecy :

Ligne 51 Philibert Transport. Arrêt La Soierie,
(45 minutes, départ 7h35)



Préparez votre itinéraire Faverges :
<https://goo.gl/maps/a9ZUSAv5s2KdVavf7>

INSCRIPTIONS

FORMULAIRE : <https://forms.gle/2Hu9QUk8QhDcfdDZ6>



- > Adhérent : Gratuit
- > Non adhérent : 1 jour : 80 €
2 jours : 160 €

Seules les personnes inscrites au premier jour pourront s'inscrire au deuxième. Les 80 places pour le deuxième jour seront réservées aux premiers inscrits.

* Cet évènement est intégralement financé par l'Union européenne par l'intermédiaire du FEDER. À ce titre, la participation est gratuite pour les adhérents de l'ARRA².

Pour adhérer, rendez-vous sur le site web de l'ARRA² : www.arraa.org/adherer

Conditions d'annulation : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée (Non adhérent).

Dans tous les cas de figure, nous informons au plus tôt en cas de désistement de votre part. Une personne inscrite peut-être remplacée par une autre au sein de la même structure. Le remplacement devra nous être signalé au plus tôt.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE-ALPES AUVERGNE > 7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE

TEL : 04 76 48 98 08 > MÊL : ARRAA@ARRAA.ORG > SITE : WWW.ARRAA.ORG